Spiritualité et sainteté du clergé séculier.
Autour du Père Antoine Chevrier, XVIII^{e}-XX^{e} siècles

Colloque, Maison des sciences de l'homme, Lyon, 22-23 octobre 2026

Organisé par
Philippe Martin (Université Lyon 2 – LARHRA) et
Christian Sorrel (Université Lyon 2 – LARHRA)

À l'occasion du bicentenaire de la naissance du Père Antoine Chevrier (1826-1879) et du quarantième anniversaire de sa béatification par le pape Jean-Paul II (1986), le Prado a programmé un cycle commémoratif. Le colloque qui se tiendra les 22 et 23 octobre 2026 à la MSH en constituera le volet scientifique, confié à l'axe « Religions et Croyances » du LARHRA. Son objectif est de replacer la figure du fondateur du Prado dans les dynamiques spirituelles de son époque et les modèles de sainteté élaborés au long des siècles. Il ne s'agit donc pas d'écrire à nouveaux frais la biographie du Père Chevrier, même si de nombreux chantiers pourraient être rouverts. Il s'agit de comprendre les influences spirituelles, venues en grande partie du XVIII^{e} siècle et infléchies par la Révolution, qui ont marqué la formation et l'itinéraire d'un prêtre séculier né au temps de la Restauration. Il s'agit aussi d'analyser les lignes de force de l'héritage qu'il a transmis à ses successeurs et de comprendre les réinterprétations qui se produites au long des décennies, notamment pour le rendre plus actuel, au risque de la déformation parfois. Les communications peuvent donc porter sur la spiritualité du Père Chevrier, la procédure de béatification et de canonisation, les courants spirituels, notamment ceux qui sont proposés aux séminaires et aux membres du clergé séculier du XVIII^{e} siècle au XX^{e} siècle, des figures spirituelles et des figures de sainteté contemporaines (« saints curés ») en restant dans les rangs du clergé séculier. Des comparaisons avec d'autres pays, notamment la Belgique, la Suisse, l'Italie et l'Espagne, seraient les bienvenues.

Les propositions doivent être adressées en même temps à Christian Sorrel (christian.sorrel@univ-lyon2.fr) et à Philippe Martin (philippe.martin@univ-lyon2.fr) avant le 1er novembre 2025. Le programme sera établi au plus tard le 15 janvier 2026. Les frais de séjour et de déplacement du colloque qui commencera le 22 octobre à 14h et se terminera le 23 à 17h seront pris en charge et les actes seront publiés.